

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 28 Janvier 2021

Délibération n°20210128_07

Nombre de conseillers communautaires:En exercice : **70**

Présents : 54

+ Pouvoirs : 5

+ Suppléants : 4

= **VOTANTS : 63**

- dont « pour » : 63

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : Patrimoine, Tourisme : validation et demande de subvention dans le cadre du programme de valorisation du patrimoine néolithique

Le jeudi 28 Janvier 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 22/01/2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle des fêtes de VERDILLE.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia – GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAUULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – BOIREAUD Philippe COYAUD Pierrick – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre DUGOIS Dominique - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – HENTRY Jimmy CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BEAU Jean-Yves – MUGNIER Pierre-Hermann LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - JEUNE Karine – GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard - BONNET Franck – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David BOUCHET Eric - BOURABIER Jacques - SOURY Christine - POTEL Maryse - DE LUSTRAC Jean-Marc - LASBUGUES Elisabeth – CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - BRAUNBARTH Jean-Philippe – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

COMBAUD Alain représenté par SOURISSEAU DAMIEN - suppléant

GUYON Jean-Guy représenté par Maryline BELLAUD - suppléante

DURAND Jean-Louis représenté par BOULNOIS Patrick - suppléant

GOYAUD Philippe représenté par DUPUY Marie-Christine - suppléante

KAUD Pascal pouvoir à DUGOIS Dominique

THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian

LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CROIZARD Christian

ETIENNE Murielle pouvoir à BOURABIER Jacques

SEVRIT Raymond pouvoir à DANEDE Laurent

FLAUD Yves - PERRON Michelle - CHARRIAUD Sébastien

Absents non excusés : CECCHIN Catherine - TEILLET Anne - LACROIX Aurélie - MAHÉ Jacques.Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : Patrimoine, Tourisme : validation et demande de subvention dans le cadre du programme de valorisation du patrimoine néolithique

Vu le programme de valorisation du patrimoine néolithique engagé depuis plusieurs années sur le territoire du Ruffécois via la coopération territoriale entre les communautés de communes Cœur de Charente et Val de Charente,

Vu la délibération n°20200227_11 en date du 27 février 2020 relative à la convention de partenariat entre la CC Cœur de Charente et la CC Val de Charente en faveur de la valorisation du patrimoine roman et du patrimoine néolithique,

Vu les actions déjà mises en œuvre pour valoriser le patrimoine néolithique et favoriser l'attractivité touristique du territoire communautaire,

Monsieur le Vice-Président en charge de la communication, du patrimoine et de la culture propose de poursuivre la démarche de valorisation du patrimoine néolithique. A ce titre, le programme d'actions suivant est proposé :

- ✓ Fourniture de panneaux signalétiques (Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Courcôme*, Luxé, Ligné, Bessé) ; nota.: *commune hors territoire communautaire, financé via un fonds de concours de la CC Val de Charente ou de la commune concernée au profit de la CC Cœur de Charente.
- ✓ Mise à jour des cartes sur les panneaux existants (2 à Fontenille, Vervant).
- ✓ Création et impression d'un livret collector.
- ✓ Création d'une application numérique pour permettre des visites et animations virtuelles des sites, y compris réalisation d'illustrations.
- ✓ Organisation du Festival « Néodyssées » les 9/10 octobre 2021 à TUSSON.

Monsieur le Vice-Président expose le budget prévisionnel de l'opération qui s'établit comme suit :

Dépenses	HT	TTC	Recettes	Montant
Panneaux signalétique (St Ciers, Courcôme, Luxé, Ligné, Bessé) + mise à jour des cartes sur les anciens panneaux	10 630,00 €	12 756,00 €	DRAC (35%)	21 163,10 €
Livret collector	4 115,00 €	4 938,00 €	LEADER (22,5 % investissement)	10 171,35 €
textes panneaux et livret	2 200,00 €	2 200,00 €	DATAR (22,5 % investissement)	10 171,35 €
Application numérique	24 021,00 €	28 825,20 €	Département (spectacle coup de cœur)	4 000,00 €
Illustrateur Néolithique (Cléo Germain)	6 440,00 €	6 440,00 €	Espace Mendès France	1 000,00 €
Animation Néodyssées	13 060,00 €	14 472,00 €	Mairie de Tusson	1 500,00 €
Prestations animations conférences	4 660,00 €	4 792,00 €	Mairie de Courcôme	500,00 €
Spectacles	2 900,00 €	3 480,00 €	Communautés de Communes	21 125,40 €
Communication	3 500,00 €	4 200,00 €		
Location de salle	500,00 €	500,00 €		
Hébergements	1 500,00 €	1 500,00 €		
Total	60 466,00 €	69 631,20 €	Total	69 631,20 €

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER le plan de financement de l'opération précitée ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter les subventions publiques extérieures précitées,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout acte en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Christian CROIZARD

